

AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION ET
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

**RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES -
EXERCICE FINANCIER 2025**

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal déposera un avis de motion en vue de l'adoption du projet du règlement 2024-10 - *Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2025*, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le

**Lundi 4 novembre 2024 à 19 h 00,
Maison de la culture,
465, avenue du Mont-Royal Est**

Montréal, le 18 octobre 2024

Le secrétaire d'arrondissement,

Simon Provost-Goupil

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussigné, Simon Provost-Goupil, secrétaire d’arrondissement, certifie, conformément à l’article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l’avis public concernant l’avis de motion du projet de règlement visant l’adoption du *Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2025* a paru ce jour sur le site Internet de l’arrondissement.

Fait à Montréal, le 18 octobre 2024

Le secrétaire d’arrondissement,

Simon Provost-Goupil